

# **RAPPORT DE LA COMMISSION DES MANDATS ET VOTES**

## **Laurent Gaboriau – 15<sup>e</sup> Congrès de l'UGICT-CGT**

*Marseille – mars 2007*

★★★

La commission des mandats et votes m'a mandaté pour vous présenter le rapport de cette commission.

En introduction, je commencerai par dire que cette commission s'inscrit dans la continuité du collectif mandatement mis en place pour la préparation de notre 15<sup>e</sup> Congrès. Lors des différentes réunions du collectif, nous avons essayé de créer un véritable suivi avec les Unions fédérales et les Commissions départementales.

La qualité du document d'orientation, plus lisible, l'effort de l'ensemble des structures de l'UGICT pour sa diffusion aux syndiqués ont favorisé la tenue de débats préparatoires. Mais l'activité revendicative importante durant la période, les difficultés de mise œuvre d'une vie syndicale de qualité n'ont pas permis d'atteindre complètement nos objectifs.

J'en entends dire, ici ou là, la vie syndicale c'est secondaire. Mais, dès lors que notre objectif commun est le renforcement de toute la Cgt, et plus particulièrement de notre Ugict, il faut savoir de quoi nous parlons. Et pour ce faire, une connaissance détaillée de nos forces organisées est indispensable.

Il est important de se ré-attribuer ce travail méticuleux, souvent ingrat, de la connaissance de nos syndiqués. C'est vital pour notre organisation. Pour cela, peut-être devrions-nous réfléchir aux moyens de travailler efficacement toutes ces questions de la vie syndicale.

Mais revenons à notre 15<sup>e</sup> Congrès : le calcul des voix repose sur les FNI et cotisations des années 2003, 2004 et 2005.

En prenant comme référence l'année 2004 dont l'exercice est clos, nous enregistrons 65.400 FNI réglés. Cela représente 2252 FNI de plus par rapport à l'année 2001, année de référence du Congrès de Clermont-Ferrand (mars 2004).

Là aussi, cela a déjà été dit à maintes reprises, mais il est important de le répéter : 3 années sont nécessaires pour affiner notre connaissance du nombre de syndiqués. Concrètement, ce décalage pèse dans l'efficacité de la mise en œuvre de la Charte de la vie syndicale. De plus, il faut noter que les règlements s'échelonnent sur 24 mois. Tout cela représente un réel handicap pour développer notre activité revendicative.

À propos des mandats, je rappelle que pour notre Congrès, le nombre de voix est égal au total des cotisations et FNI divisé par 3, nombre d'années d'exercice prises en considération, puis par 10 qui est le nombre de cotisations moyennes pour chaque affilié, FNI compris. Pour les nouvelles bases, un réajustement est fait en fonction de leur année de création divisé par la moyenne d'âge des secrétaires généraux sortants.

Précisons là aussi que pour les syndicats de plus de 90 FNI, ce mandat est direct, pour les autres syndicats de moins de 90 FNI, le mandat regroupé comporte en plus du nom de son syndicat, le nom des autres syndicats et le nombre de voix dont il est porteur pour celui-ci. Il est possible, pour un mandaté de pratiquer un vote différencié dans le cadre d'un mandat indirect.

Je vais donc vous demander de valider les mandats des délégués de notre Congrès et je vais donner une physionomie de la participation à notre 15<sup>e</sup> Congrès. Ce travail collectif n'a pu être fait que grâce à l'efficacité des saisies des questionnaires et des mandats, qui nous sont parvenus très tardivement. La majorité des questionnaires de connaissance des délégués a été saisi jusqu'à tard dans la soirée d'hier.

J'en profite, d'ailleurs, pour remercier en votre nom et celui de la commission, toutes celles et ceux qui, dans les coulisses, ont participé à ce travail. Vraiment un grand merci car la qualité de nos travaux repose en grande partie sur leur travail.

Nous sommes 458 délégués présents. Nous étions 445 en 2004 à Clermont Ferrand, soit une légère progression de 11 délégués. Dans un contexte difficile, d'atteinte aux droits syndicaux, ce chiffre est honorable. Il nous faut quand même continuer à travailler sur une plus grande participation, sous peine de nous affaiblir d'autant que nous enregistrons parallèlement une progression des adhésions.

Sur les délégués présents, 362 ont un mandat délibératif contre 349 au précédent Congrès. **Ces 362 délégués, porteurs de mandats délibératifs, représentent très exactement 66031 voix.**

Encore une remarque, les éléments qui suivent obtenus à partir des questionnaires « connaissance des délégués » donnent l'image de notre congrès avec, sans doute, quelques imprécisions liés au fait que quelques uns nous ont été retournés incomplets.

À noter que 49 délégués annoncés sont absents. 84 délégués présents sont des permanents.

Pour les CD elles sont 26 contre 28 en 2004. Dans la préparation du congrès, les forums et les débats ont permis la rencontre d'UD qui ont manifesté le besoin de renforcer ou de créer l'organisation spécifique sur leur territoire, éléments indispensable pour un déploiement de toute la CGT. Cette attente nous oblige à renforcer les coopérations, à mieux croiser activité professionnelle et territoriale et à mutualiser les moyens.

Nous notons la présence de 25 Unions fédérales, 24 en 2004.

En 2004, dans le Puy de Dôme, le 63, 63 départements étaient représentés. En 2007, à Marseille, Bouches du Rhône, le 13... 61 départements sont représentés.

175 délégués sont issus du public et 116 viennent du privé. Notons que 126 n'ont pas su s'identifier. De deux choses l'une, soit le questionnaire est trop compliqué, soit la frontière Public / Privé devient de plus en plus floue. Un membre de la commission a suggéré, d'ailleurs, de créer une nouvelle case : « secteur public en voie de privatisation ».

Les jeunes diplômés étaient 9 à notre Congrès dans le Puy de Dôme, ils sont encore 9 à être arrivés à bon port, de Marseille. Nous devons

travailler sur leur syndicalisation, notre congrès pointe avec détermination cet enjeu ; au risque, si l'on ne travaille pas cette question du rajeunissement de devenir une organisation syndicale de seniors.

En effet, la moyenne d'âge des délégués de ce congrès est de 48 ans. À Clermont-Ferrand elle était aussi de 48 ans. Vous êtes contents de l'apprendre, nous n'avons pas vieilli depuis 3 ans... Comme quoi avec le pavot on arrête le temps !

Le nombre de diplômés Bac + 2 et plus est de 182, à noter que 128 délégués n'ont pas indiqué leur niveau d'étude.

Nous dénombrons 237 lectrices et lecteurs d'Options. Demain, ce sera tout le monde. En effet, tous les syndiqués affiliés à l'UGICT recevront systématiquement le nouvel Options mensuel. Vous avez déjà pu découvrir le numéro zéro qui est dans la sacoche.

Dernier indicateur mais non des moindres. En effet, j'ai gardé le chiffre le plus encourageant pour la fin.

147 congressistes femmes sont présentes à Marseille, elles étaient 107 à Clermont-ferrand.

Cette participation est supérieure à celle du précédent Congrès, elle passe de 24% à 32%.

Non, il ne faut pas mettre cette progression sur l'attrait de cette bonne vieille cité phocéenne, mais à l'actif de tout ce qui a pu être fait autour de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la mise en œuvre de notre charte.

Si nous nous approchons de la parité, pour autant, nous ne devons pas relâcher notre attention et nous devons continuer d'impulser le travail du collectif « égalité professionnelle ». À ce sujet, je vous informe qu'un stage de recherche « femmes ICT et syndicalisme » est organisé en septembre à l'institut de Sceaux.

Après ces quelques chiffres, rappelons, que nous sommes en progression constante et cela de façon significative ces dernières années, 10% sur 2 ans. De plus, notre Ugict est de plus en plus reconnue par bon nombre d'autres organisations syndicales, qui ont fait le déplacement jusqu'ici, dans cette belle ville de Marseille, pour assister à nos travaux, et nous les en remercions.

Pour finir, nous vous présentons le doyen et le benjamin de ce 15<sup>e</sup> congrès :

*Notre doyen est Jean PASTUREAU, c'est un jeune retraité, il va bientôt avoir 67 ans et il nous vient de l'UNSEN retraités.*

*Notre plus jeune déléguée, est Toulousaine, de l'UFICT Mines Énergie, elle n'est pas encore âgée de 25 ans, elle se nomme Virginie MAZIERES.*

*Là aussi la parité est respectée.*



Voilà, après cette, ô combien traditionnelle présentation, je vous souhaite un très bon Congrès. Merci.

*Marseille, le 28 mars 2007*